

**Takashi Miyajima**  
*Université Rikkyo*

## INEGALITE SOCIALE ET REPRODUCTION CULTURELLE AU JAPON

### EDUCATION ET SOCIETE JAPONAISE

Lorsque la fameuse affirmation de Bourdieu et Passeron «*De tous les facteurs de différenciations, l'origine sociale est sans doute celui dont l'influence s'exerce le plus fortement sur le milieu étudiant*» (1964, p.22) a été présentée il y a 30 ans aux lecteurs japonais, beaucoup d'entre eux pensaient qu'elle ne concernait que les pays occidentaux et s'appliquait peu aux réalités sociales du Japon. Actuellement, la majorité des sociologues japonais de l'éducation et de la stratification sociale admettent que les étudiants qui font leurs études dans les universités de bonne réputation sont originaires de milieux relativement aisés, sinon privilégiés, étant avantagés par un capital à la fois économique et culturel. En effet, le mythe de la «société niveleuse» du Japon a été plus ou moins détruit aux cours des années 80. Pourtant, le processus de la reproduction des statuts sociaux à travers l'éducation est souvent moins visible que dans les sociétés occidentales, ce qui constitue sans doute un des traits caractéristiques *par excellence* de la société japonaise.

Le Japon avait introduit des systèmes d'enseignements modernes en prenant modèle sur les pays occidentaux aussitôt après la Restauration de Meiji (1868). L'enseignement publique primaire a été institué en 1872 et le système de 4 ans de l'école primaire est devenu peu après obligatoire. Le taux de scolarité de l'enseignement primaire a atteint plus de 90% à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ce qui s'explique, non seulement par la contrainte exercée par l'Etat, mais aussi peut-être par la pénétration de la morale confucianiste dans une partie des milieux populaires et par la coutume de fréquentation de petites écoles de village (*terakoya*) répandue même dans les couches populaires sous le règne des Tokugawa (1603 – 1867). Quant à l'enseignement supérieur, faute de tradition historique de l'enseignement des Humanités comme celle qui prévaut en Occident, il a été organisé d'abord autour de la technologie

et du droit qui apparaissaient absolument nécessaires pour un pays qui se hâtait vers la modernisation. C'est seulement en 1887 qu'a été promulgué le Décret de l'Université (inspiré par la loi napoléonienne de l'Université Impériale) qui allait mettre en place successivement 7 Universités «impériales» composées de 5 ou 6 facultés.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, sous les autorités américaines d'occupation les réformes du système éducatif ont instauré un nouveau système assez unitaire dit «6-3-3-4»<sup>1</sup> calqué sur le modèle américain et supprimé les écoles normales d'instituteurs qui furent remplacées par l'enseignement universitaire spécialisé. L'enseignement privé coexistant comme aux Etats Unis, le poids de ce dernier est devenu particulièrement important dans l'enseignement supérieur : 1 900 000 étudiants scolarisés dans l'enseignement privé contre 700 000 dans l'enseignement public (1996). Le tableau 1 montre la répartition en pourcentage des dépenses publiques et privées par type d'établissements (enseignement supérieur) dans quatre pays.

**Tableau n°1 : Dépenses des établissements d'enseignements supérieurs publics et privés (1992)**

	Etablissements publics	Etabl. privés subventionnés	Etabl. privés non subventionnés
Etats-Unis	65,1%		34,9%
Japon	40,4%		59,6%
France	90,5%	6,7%	2,7%
Royaume-Uni	22,2%	77,8%	

(OECD, 1995, p.82)

Les concours d'entrée sont pratiqués par tous les établissements de l'enseignement supérieurs y compris la quinzaine d'universités d'Etat et d'universités privées réputées pour leur formation de hauts fonctionnaires,

<sup>1</sup> 6 ans d'école primaire, 3 ans de collège, qui constituent l'enseignement obligatoire, 3 ans de lycée et 4 ans d'université.

ingénieurs, cadres supérieurs, ou professions libérales. Les frais de scolarité des universités privées sont en général élevés (le montant annuel atteint souvent 40 000-50 000 FF). Malgré cela, le taux d'inscription à l'université de la population âgée de 19 ans est supérieur à 45% depuis la moitié des années 1990.

### HAUSSE DU TAUX DE SCOLARITE ET SES FACTEURS

En 1955, à la veille du commencement d'une période de forte croissance économique, les taux de scolarité au lycée et à l'université étaient à peu près identiques à ceux des pays européens comme la France, le Royaume-Uni ou la Belgique. Pourtant en 1975, 20 ans après, ils bondissent respectivement à 91,9% et 37,8%. Comment s'explique une telle augmentation des taux de scolarité ?

Il y aurait deux explications possibles : R. Dore, sociologue anglais, a avancé la thèse d'«*effet de développement tardif (late development effect)*», selon laquelle le Japon avait réalisé, en tant que pays tardivement industrialisé, un système d'enseignement scolaire minutieusement organisé et s'était servi de ce système comme moyen efficace de sélection des talents (Dore, 1976, Préface de l'édition japonaise). Etant donné ce système de sélection, les jeunes sont toujours tentés, même s'ils sont peu intéressés par les études, de se scolariser à un niveau supérieur et de s'engager dans la concurrence pour la réussite scolaire, condition nécessaire d'accès à une bonne situation.

Une autre explication se réfère à «la culture de l'étude» des Japonais qui valorise l'apprentissage comme une vertu au sens confucianiste du mot. Il en va de même quant au mode de comportement des japonais soit disant «pour suivre le courant», «se mettre sur le même rang» (*hitonami yokonarabi*) qui ferait que les jeunes poursuivraient leurs études jusqu'au lycée en s'alignant sur la majorité de leurs amis comme des moutons de Panurge, et ainsi même jusqu'à l'université. Le discours des jeunes souvent cité

par les tenants de la deuxième explication est «*je vais au lycée parce que la majorité de mes copin(e)s y vont*».

Mais de telles explications, nous semble-t-il, sont insuffisantes parce qu'elles restent dans la généralité vague, faisant abstraction des réalités sociales que l'on considère importantes du point de vue sociologique.

Il faut d'abord savoir si la couche sociale qui a fait monter, pendant ces quarante dernières années, le taux de scolarisation au lycée est identique à celle qui a fait grimper aussi considérablement celui de l'enseignement supérieur. La réponse est négative. Si la première est principalement constituée des ouvriers, travailleurs indépendants et agriculteurs, on constate que la deuxième est constituée principalement par les professions libérales, cadres supérieurs et les employés de bureaux (Kikuchi, 1990, p.6). Ceci dit, malgré une tendance globale de scolarisation élevée, la structure de l'inégalité se maintient, les différences entre ces deux groupes de catégories socioprofessionnelles étant fondamentales et persistantes au Japon.

S'il en est ainsi, comment s'explique la participation massive des enfants du premier groupe des CSP à l'enseignement secondaire pendant cette période ? Certes il y a chez les candidats au lycée une tendance à «suivre le courant» sans réfléchir, mais au fond leur choix peut être considéré comme indispensable pour s'adapter aux changements des conditions d'accès à l'emploi sur le marché du travail : l'attestation de «sortie du lycée» (à peu près l'équivalent au baccalauréat français) est, dans de nombreux cas actuellement nécessaire pour le candidat à un emploi. C'est exactement l'argument qu'ont avancé Bourdieu et Passeron en face de l'augmentation des candidats au baccalauréat en France en évoquant «le fait que le baccalauréat (qui) est devenu, en beaucoup de cas, la condition de l'accès à des fonctions auxquelles la génération précédente avait pu parvenir par «la petite porte», c'est-à-dire, bien souvent avec une «instruction primaire» (1970, p.263). Les mêmes changements se sont passés au Japon. Si le fils d'un charpentier, par exemple, doit succéder

à son père et s'il veut s'occuper, à la différence de son père, de la construction des maisons en béton, il doit finir le lycée et réussir l'examen pour obtenir, au moins, un certificat d'architecte de seconde classe.

Par contre, ceux qui ont fait monter, durant les années 70 et 80, le taux de scolarisation de l'enseignement supérieur étaient, comme nous avons déjà évoqué, des enfants de cadres et d'employés. Il faut dire que les employés de bureau au Japon, constituent peut-être des couches sociales plus variées qu'en France : la majorité des employés travaillant dans une entreprise de grande taille détiennent une licence universitaire et constituent donc la masse des candidats potentiels aux fonctions de cadres. Ainsi, on pourrait dire qu'au Japon entre le cadre et l'employé de bureau il y a plus de similitudes sociales que de différences sociales.

## REPRODUCTION SOCIALE

Etre diplômé d'une université, c'est pour les classes supérieures le moyen de la reproduction de leur statut social, tandis que pour les classes moyennes c'est l'investissement à long terme dans une mobilité ascendante vers un statut de cadre, quoique sa «rentabilité» reste souvent douteuse. Néanmoins, même chez les enfants et les parents des derniers, l'aspiration aux études à l'université est intense, environ 70% d'entre eux se prononçant positivement en la matière, en effet, les niveaux d'études sont hautement en corrélation avec les situations professionnelles. Selon les résultats des enquêtes SSM (Social Stratification and Social Mobility)<sup>2</sup> effectuées en 1985, 62% des diplômés licenciés de 40 ~ 49 ans (hommes) occupent des fonctions de professions libérales, cadres et employés de bureau, tandis que seulement 21% des bacheliers de 40 ~ 49 ans (hommes) prennent les mêmes emplois (Hara et Seyima, 1999, p.50).

<sup>2</sup> Les enquêtes SSM sont effectuées régulièrement, c'est à dire tous les 10 ans depuis 1955, par l'équipe des chercheurs (formée principalement par des sociologues) auprès d'un grand échantillon national.

Nous avons effectué en 1987 des enquêtes sur la vie culturelle des étudiants auprès des 1 367 étudiants des 17 universités de niveaux variés dans la région de Kanto<sup>3</sup>, dont le résultat (Tableau n°2) montre que les étudiants sont majoritairement issus des classes supérieures et moyennes hautes et que le contraste est frappant entre la répartition professionnelle moyenne des hommes actifs (45-54 ans) au Japon et celle des pères des étudiants enquêtés (Miyajima et Fujita, 1991, p.115).

**Tableau n°2 : Population étudiante selon l'origine sociale et répartition professionnelle des hommes actifs**

CSP des pères	Etudiants	Hommes actifs (45-54 ans)
Cadre sup. et profession libérale	33,5%	11,9%
Cadre moyen et employé	42,2%	19,7%
Indépendant	13,6%	15,8%
Ouvrier et agriculteur	10,7%	52,6%
Total	100,0%	100,0%

\*Calculé d'après les résultats du Recensement National de 1985

Ainsi, au Japon, les étudiants, dans leur ensemble constituent une population sélectionnée et privilégiée du point de vue de leur origine sociale. Mais cette population prise à part n'est jamais homogène, peut-être plus hétérogène que la population étudiante en France. Les sociologues de l'éducation constatent en se fondant sur les données diverses (degrés de difficulté des concours d'entrée, par exemple) l'existence d'universités de niveaux très variés au Japon dont le nombre total atteint plus de 500, parmi lesquelles, comme nous l'avons écrit, une quinzaine sont estimées «importantes», «université de niveau 1» formant les «élites» du futur. La plupart des autres établissements représentent, selon un pédagogue, «l'enseignement supérieur populaire», expression contradictoire en elle-même (Amano, 1997).

<sup>3</sup> Kanto comprend la région métropolitaine de Tokyo. Donc il faut tenir compte de l'effet géographique et social qui hausse éventuellement la proportion des classes supérieures et des moyenne hautes dans la population d'étudiants enquêtés. Mais nous croyons que cela n'empêchera pas de saisir la tendance générale.

Il y aurait donc une double sélection au niveau de l'enseignement supérieur : accès ou non à l'université d'abord, choix (ou choix forcé) de l'établissement ensuite, qui constitue une sélection moins visible que la première et n'en est pas moins importante.

Il est d'ailleurs à noter que les étudiants qui font leurs études dans «l'enseignement supérieur populaire» du fait de l'impossibilité d'accéder à l'université du «niveau 1» sont souvent obligés de payer des frais d'études plus élevés que les étudiants de ces dernières parce que nombre de ces universités sont privées. Donc, ceux qui poursuivent leurs études dans ces établissements éducationnellement moins «rentables», en reprenant le terme de Bourdieu et Passeron, doivent payer en moyenne un «coût» plus élevé. C'est là une véritable inégalité, parmi d'autres, que subissent les étudiants japonais socialement et éducationnellement défavorisés.

### SELECTION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Quelle inégalité sociale fonctionne, comme facteur déterminant dans le processus de sélection pour l'enseignement supérieur ? Des études empiriques sur ces questions sont encore rares et restent à être effectuées. Mais on peut constater nettement que les parents des étudiants de l'enseignement supérieur sont de plus en plus constitués par des diplômés de l'université, cette tendance étant accentuée surtout depuis la cohorte des années 1965-74. C'est notamment le cas des étudiants des universités de «niveau 1», comme le montrent les résultats des enquêtes SSM. Aussi, la grande partie d'étudiants du «niveau 1» est-elle issue des milieux urbains des grandes villes. Peut-être parce que la résidence dans la grande ville est toujours associée à des avantages culturels d'une part et d'autre part parce que, pour les jeunes provinciaux, faire des études dans une grande ville comme Tokyo, Osaka ou Kyoto est souvent irréalisable parce que la vie y est trop coûteuse.

Concernant la corrélation entre l'appartenance de classe et les études, on peut constater deux aspects différents. Un aspect est la similarité apparente d'attitude sans distinction nette de classe : au Japon l'*habitus* d'apprentissage (*manabi*) qui se rattacherait peut-être à la morale confucianiste est partagé même par les classes populaires. Ainsi, la valeur accordée à l'éducation constitue-t-elle un des intérêts plus ou moins communs de tous les groupes sociaux, présent même chez les ouvriers, artisans et agriculteurs. La plupart d'entre eux témoigne de leur bonne volonté quant à l'accès à la culture et accorde donc à l'apprentissage dans l'enseignement scolaire en général une reconnaissance positive, souvent avec une volonté du «sacrifice de soi» au bénéfice des enfants : *«les frais d'études de l'université nous reviennent cher, mais économiser, cela est de notre devoir»*.

Néanmoins, comme deuxième aspect, on peut constater que le taux de scolarité inégal suivant les origines sociales pourrait s'expliquer au moins en partie par les différences en capital culturel. T. Miyajima et H. Fujita ont défini, dans les enquêtes ci mentionnées, le capital culturel comme le facteur hypothétique d'explication par les éléments suivants : connaissance de la langue d'enseignement, connaissances culturelles et artistiques, savoir-faire scolaire et attitude qui regarde comme «normales» les études universitaires (Miyajima & Fujita, 1991). Un des résultats montre que la répartition du capital culturel est inégale suivant les classes et que les cadres supérieurs, professions libérales et les employés constituent un groupe d'avantagés proches les uns des autres, tandis que les indépendants, agriculteurs et les ouvriers restent des catégories sociales désavantagées et relativement dépourvues de capital culturel approprié. C'est aussi à peu près par cette ligne de démarcation que se séparent les deux groupes dans les taux de scolarité de l'enseignement supérieur se différencient considérablement.

Il reste par ailleurs à savoir quels éléments culturels constituent le capital culturel significatif dans l'éducation scolaire au Japon. Cette interrogation est d'autant plus importante que le processus de modernisation depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle du Japon a été celui d'une acculturation complexe à partir de contacts divers et durables avec les civilisations occidentales. Les connaissances et les cultures originaires de l'Occident ainsi que la compétence à manier les caractères et locutions chinois, par exemple, constituent l'aptitude culturelle indispensable à l'école. La plupart des programmes d'éducation scolaire a été occidentalisée depuis un siècle au Japon en maintenant la langue et des éléments des cultures traditionnelles japonaises et chinoises. Selon nos enquêtes néanmoins, les cultures d'origine occidentales, plutôt que les cultures d'origines japonaises comme les connaissances des arts et théâtres traditionnels (*Kabuki, No, par exemple*), constituent la partie la plus importante du capital culturel éducationnellement significatif (Miyajima, 1994, p.215).

## LE VECU DE L'INEGALITE

Nous nous interrogeons, comme dernière question, sur la modalité spécifique par laquelle l'inégalité sociale et culturelle (éducationnelle) est vécue par les acteurs au Japon. Parce qu'elle apparaît, nous semble-t-il, moins visible au Japon que dans les pays occidentaux, les conflits qui en résulteraient restent souvent plus latents.

En effet, comme le montre la valorisation générale de l'éducation, les modes de vie ou les buts de vie sont moins diversifiés entre les différentes couches sociales japonaises. Les influences uniformisatrices des mass-médias géants japonais y jouent un rôle non-négligeable en diffusant l'image des scènes de la «classe moyenne». Ainsi se maintient une sorte du mythe de la méritocratie : on croit que les efforts et l'assiduité (*hard working*) sont, dans une certaine mesure, efficaces pour la réussite scolaire qui permettra une mobilité sociale pas à pas, sinon ascendante. Cette croyance conduit à ce qu'on prend moins conscience des inégalités sociales existantes au point de départ. Donc, il

y a toujours des arguments selon lesquels la société japonaise est relativement fluide avec une structure souple permettant son renouvellement, à laquelle s'appliquerait mieux le «modèle de mobilité» plutôt que le «modèle de reproduction», en reprenant les mots de P. Dimaggio (1982).

Mais, de telles idées reçues deviennent de plus en plus contredites par les récentes tentatives d'analyse des sociologues. H. Sato, qui a examiné les résultats des SSM de 1995, écrit «*Bien que le système de l'enseignement supérieur ait été en expansion depuis quelque temps, les élèves dont les parents sont scolarisés médiocrement en bénéficient de moins en moins*» (Sato, 1998, p.43). L'enseignement supérieur se différencie, en réalité, entre un petit nombre d'universités «privilegiées» et un grand nombre d'universités «populaires», comme nous venons de l'indiquer. Ce sont exactement les universités d'élites qui servent de plus en plus comme agents de reproduction des classes sociales favorisées (supérieures et moyennes hautes).

## NOUVELLE PHASE DE L'INEGALITE

Les situations sociales et économiques ont beaucoup évolué au Japon dans la deuxième moitié des années 1990. L'inégalité sociale semble devenue plus visible qu'auparavant, ceci est due au moins en partie au marasme économique et à l'augmentation du chômage sans précédent dans la phase de post-industrialisation en cours. Les jeunes bacheliers trouvent difficilement un emploi et les positions qu'obtiennent les licenciés de «l'enseignement supérieur populaire» tendent aussi à se déclasser.

Les femmes actives qui ont fini leurs études dans l'enseignement supérieur commencent à mettre en cause les inégalités par rapport aux collègues masculins dont elles sont victimes sur leur lieu de travail. Ainsi, la loi pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'emploi (1985) a-t-elle été révisée en 1999 pour la renforcer en introduisant un règlement pénal plus sévère.

Une autre évolution digne d'attention est l'augmentation du nombre des immigrants

étrangers. Ce nouveau tournant a été pris avec la révision de la loi d'immigration (1990) qui rendu possible l'accueil massif des main-d'œuvre étrangères de certains pays comme le Brésil et le Pérou (Miyajima, 1997). Ainsi émerge une nouvelle population immigrante : ils sont au total environ 2 millions, dont des Coréens, Chinois, Brésiliens et Philippins, etc. Les Japonais se sont nourris depuis un demi siècle de l'idée d'une «société uni nationale», mais ce mythe a pris fin ainsi dans les années 90. En effet, cette nouvelle population, dite de «minorités culturelles» défavorisées dans l'emploi aussi bien que dans l'éducation, en raison de leurs déficits en capitaux culturels, constitue la catégorie la plus défavorisée et exclue dans la société Japonaise. Sur ce point, le Japon n'est plus une exception, parmi les pays avancés contemporains, qui soit exemptée des problèmes liés aux inégalités que subissent les minorités ethniques lorsqu'elles occupent les emplois les plus subalternes.

## BIBLIOGRAPHIE

Amano, I., 1996, *Nippon no kyouikou sisetemu* (Système éducatif au Japon), Tokyo Daigaku Shuppankai.

Bourdieu, P. et J.-C. Passeron, 1964, *Les héritiers*, Edition de Minuit.

Bourdieu, P. et J.-C. Passeron, 1970, *La reproduction*, Edition de Minuit.

Dimaggio, P., 1982, Cultural Capital and School Success, in *American Sociological Review*, Vol.47, No.2.

Dore, R., 1976, *The Diploma Disease : Education, Qualification and Developpement*, Georges Allen & Unwin.

Hara, J. et K. Seiyama, 1999, *Shakai kaiso* (Stratification sociale), Tokyo Daigaku Shuppankai.

Kikuchi, J., 1990, Gendai Nippon niokeru kyouiku to shakaiido (Education et mobilité sociale dans le Japon contemporain) dans *Gendai Nippon no kaiso kozo*, I)(Structure de stratificationsociale dans le Japon Contemporain, I), TokyoDaigaku shuppankai.

OECD, 1995, *Education at a Glance : OECD Indicators*.

Miyajima, T., 1994, *Bunkateki saiseisan no shakaigaku* (Sociologie de la reproduction culturelle), Fujiwara Shoten.

Miyajima, T., 1997, Immigration and the Redefinition of «Citizenship» in Japan, in T.K.Oommen(ed.), *Citizenship and National Identity*, SAGE Publications.

Miyajima, T. et H. Fujita, 1991, *Bunka to Shakai* (Culture and Society).

Yushindo Sato, H., 1998, Kotokyoiku tais-huka no jisso (Réalités de la massification de l'enseignement supérieur), dans Iwamoto, T., *kyoikukikai no kozo* (Structure des chances de l'éducation).